CONFÉRENCES DROIT SOCIAL ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Relations individuelles et collectives de travail : situer, articuler et anticiper

Le suivi individuel des salariés et le dialogue avec les instances sont souvent confiés à des personnes différentes. Une réorganisation se prépare du côté des managers puis se heurte à une consultation oubliée. Une sanction individuelle devient un sujet collectif. Le lien entre les deux registres n'apparaît qu'au moment où il pose problème. Ce replay de trois heures propose une vue d'ensemble plutôt qu'un approfondissement technique. Vous situez les acteurs et leurs domaines d'intervention. Vous repérez les moments où une décision individuelle appelle un passage par le collectif. Vous distinguez les sujets qui relèvent de la négociation de ceux qui relèvent de la consultation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 570 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables ressources humaines managers en prise de fonction juristes généralistes et dirigeants de structures en croissance.

PRÉREQUIS
Disposer d'une première expérience de la gestion du personnel.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les acteurs de la relation de travail et leurs domaines d'intervention
- Distinguer ce qui relève du contrat individuel et ce qui relève du collectif
- Repérer les décisions qui appellent une consultation des représentants du personnel
- Différencier les sujets de négociation collective et les sujets de consultation
- Anticiper les effets collectifs d'une décision prise sur un dossier individuel

03 Programme détaillé

M1 Cartographier les acteurs

- Rôles périmètres et points d'entrée
- Employeur direction et ligne managériale
- Représentants du personnel et organisations syndicales
- Intervenants externes en appui ou en contrôle
- Articulation des périmètres dans la pratique quotidienne
- À retenir : Chaque acteur dispose d'un domaine propre et d'un domaine partagé qu'il faut identifier avant d'agir.

M2 Suivre la relation individuelle

- Contrat évolution et incidents de parcours
- Étapes de la vie du contrat et écrits associés
- Traitement des absences et des restrictions d'aptitude
- Conduite d'un entretien à enjeu
- Traçabilité des faits et des décisions prises
- Cas pratique : Un dossier individuel est suivi depuis le premier incident jusqu'à la décision finale.

M3 Articuler avec le collectif

- Consultation négociation et projets
- Sujets soumis à consultation des représentants du personnel
- Thèmes ouverts à la négociation collective
- Effets collectifs d'un projet présenté comme individuel
- Calendrier à tenir dans un projet de changement
- Mise en situation : Présentation d'un projet de réorganisation devant des élus qui découvrent le dossier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 570 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr